Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 15 septembre 2023

Rentrée : la CPME 84 fait part des inquiétudes des entrepreneurs vauclusiens

Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Laurent Garcia le 15 septembre 2023

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs Aurélie Panattoni, directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, Paul Alexander Campbell, directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux commerces…
« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CMPE 84.

> « L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »
>
> *Bernard Vergier, président de la CPME 84*

Soutien sans faille à l'apprentissage
Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.
« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

> « Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

Un nouveau rapport au travail ?
Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.
« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.
Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 15 septembre 2023

rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quoi qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

> « Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (C*otisation sur la valeur ajoutée des entreprises)*. La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an.»

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par

Ecrit par Laurent Garcia le 15 septembre 2023

les pouvoirs publics et les élus locaux.Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale…(voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.
« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise Jérémy Piallat, président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »
« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).
« Nous accompagnons les dirigeant dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)… Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron
Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citadins passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vignerons indépendants du Vaucluse, et de Marie Flassayer, directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.
Mardi 26 septembre. *9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.*
Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : contact@cpme84.org – 04 90 14 90 90 – www.cpme84.com

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy
La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour propose une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par Maître Hélène Quilichini, intègre les profondes évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 15 septembre 2023

***Mardi 3 octobre**. 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 – contact@cpme84.org – www.cpme84.com*

Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4e édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité, de la Bienveillance et de la Persévérance seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

***Jeudi 5 octobre**. 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.*

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : contact@cpme84.org – www.trophees-cpmesud.fr